

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Mohamed Saddik Ben Yahia, Jijel**



**Faculté des lettres et des langues**

**Département de français**

**Module : Philosophie, concepts et outils d'analyse**

Niveau : 1<sup>ère</sup> année master Sciences du langage

Semestre 2

Dr Sissaoui Abdelaziz

Année universitaire 2020/2022

---

## *Philosophie, concepts et outils d'analyse*

---

Niveau : 1<sup>ière</sup> année Master

Spécialité : Sciences du langage

Chargé du module : Dr Sissaoui Abdelaziz

### **Sommaire**

Introduction.....	2
L'énonciation.....	3
L'appareil formel de l'énonciation.....	4
La modalisation.....	7
Les modalités d'énonciation.....	7
Exercices d'application.....	9
Le dialogisme et polyphonie.....	12
La polyphonie chez Ducrot .....	14
Exercices d'application.....	16
Le corrigé.....	17
Liste bibliographique.....	22

## Introduction

Le discours a toujours occupé une place très importante dans l'étude du langage. Aujourd'hui, l'analyse du discours est au cœur de la recherche aussi bien dans les sciences du langage, les sciences humaines que les sciences des textes littéraires. Il vrai que F.de Saussure (1857-1913) n'a pas énoncé dans son cours de linguistique générale la question du discours mais, il a le mérite d'avoir mis les bases de la linguistique moderne et d'avoir propulsé des recherches riches et prolifiques en linguistiques structuraliste et non structuraliste.

Bien que Saussure parle du « langage discursif » dans son programme donné à ses élèves en le définissant comme unité de sens permettant la communication entre locuteurs, il ne lui accorde pas un objet d'étude proprement dit : « Toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcée. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot. » (Saussure 2002 : 118). Bien entendu, la théorie de Saussure repose sur l'étude de la langue pour elle-même considérée comme stock de signes-mots et exclut le langage discursif.

D'un point de vue historique, le terme « discours » fut utilisé pour la première par Gustave Guillaume dans sa théorie la psychomécanique. En repartant du couple saussurien langue-parole, Guillaume apporte un point de vue différent de celui de Saussure et préfère le couple langue -discours. Pour ce linguiste, la parole existe à la fois en langue où elle est l'objet de l'analyse phonologique et en discours. La langue appartient au plan de la puissance, du virtuel alors que, le discours est de l'ordre de l'effectif et de l'actuel. Guillaume introduit donc une nette distinction entre le signifié de puissance, celui de la langue et le signifié d'effet, celui du discours, il « consiste en une construction à laquelle nous procédonss dans un moment et sous l'impulsion du besoin quand nous avons quelque chose à dire. Le

discours apparaît appartenir au plan de l'effet » Guillaume. Il est à signaler que les principes de base de la psychomécanique ne dépassent pas le cadre de la linguistique structurale. La notion de discours apparaît, également, chez les formalistes russes dans leurs recherches sur les structures narratives du texte littéraire. Greimas, l'un des membres de l'école de Moscow, auquel on attribue la sémantique structurale propose une approche du texte littéraire tout en s'inscrivant dans la lignée structuraliste. Aux Etats Unis, la notion du discours est née dans les années 50 avec la publication de l'article de Zellig Harris « Discourse Analysis » dans la revue « Language ».

## **L'énonciation**

Partant des limites de la linguistique du système, Benveniste fonde sa théorie sur la linguistique de la parole et tente de définir l'objet et la méthode de cette discipline. Benveniste place l'énonciation du côté de la sémantique et plus précisément dans la phrase réalisée par un locuteur.

« La phrase, création infinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.

Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment ». (Benveniste : 129-130).

Ce découpage de la linguistique du système de la linguistique du discours entraîne une nette distinction entre la sémiotique et la sémantique de l'énonciation. Jean-Michel Adam dans La linguistique textuelle résume cette idée dans le schéma suivant.



(Jean -Michel ADAM, 2008 : 22)

C'est chez Benveniste que l'on trouve une définition de l'énonciation : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974 : 80). L'intérêt de ce linguiste de dépasser le cadre de la phrase s'explique par la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours qui permettent de comprendre le fonctionnement de la langue. Les unités linguistiques tels que les pronoms, les adverbes et les adjectifs ne peuvent être expliqués que par une analyse des facteurs extralinguistiques dans les lesquels ont été produits « des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur » (Benveniste 1974 : 251).

### **L'appareil formel de l'énonciation**

« Le discours, dira- t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation, n'est-ce pas simplement la parole ? -Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation. On, doit l'envisager comme le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation. (Benveniste :80)

Aborder un discours quelconque d'un point de vue énonciatif, c'est l'aborder comme étant un indice d'un acte individuel d'appropriation de la langue ce qui

nécessite une véritable analyse des indices de l'énonciation : les indices de personnes et les indices spatio-temporels.

## **Les embrayeurs**

Le « embrayeur » vient de l'anglais shifters, utilisé par Jakobson dans ses Essais de linguistique générale. Le terme renvoie à toutes les unités lexicales et grammaticales actualisées dans une situation d'énonciation.

## **Les indices de personnes**

En tant que réalisation individuelle, l'énonciateur se pose comme locuteur individuel par le recours aux indices de personnes je-moi-moi. Parallèlement, ce locuteur implante en face de lui l'autre quel que soit le degré de présence ou de distance de cet autre en le désignant par les indices tu-te-toi. Le « je » et le « tu » sont réunis par une corrélation de subjectivité ayant le même référent. Ces embrayeurs changent de statut chaque fois qu'un nouveau locuteur en fait usage. A la différence de la troisième personne qui renvoie à un référent extérieur au discours, les pronoms de la première personne sont des embrayeurs saturés, ils ne se produisent que dans et par l'énonciation. Selon Benveniste, les catégories de personnes (pronoms personnels et démonstratifs) se classent dans une même catégorie appelée « individus linguistiques ». Il est à rajouter que ces mêmes individus linguistiques s'actualisent à chaque fois qu'une énonciation est proférée. Quant aux pronoms du pluriel sont de véritables embrayeurs : nous peut renvoyer à je +tu, à je+ je + je (le nous de majesté et du scientifique). De manière analogue, le « vous » de politesse tu+ tu+ tu. Il est également important d'identifier les pronoms partiellement pronominaux je+ il /tu+ il/elle. Cette forme des pronoms est plus complexe que celle des pronoms de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne.

Il convient de signaler un emploi particulier des pronoms de la troisième personne il/elle qui peuvent fonctionner dans un échange langagier comme de véritables embrayeurs. Patrick Charaudeau parle des transferts de personnes. Il s'agit des

procédés discursifs qui consistent à désigner les locuteurs et les interlocuteurs par l'emploi des transferts des pronoms personnels pourvus d'une valeur hypocoristique (ludique et affective).

Exclus de cette catégorie, les pronoms de la troisième personne assumant la fonction d'anaphore ou de cataphore. L'anaphore renvoie à un nom déjà évoqué dans un contexte de production (ce livre est intéressant, je l'achète) alors que la cataphore précède le référent auquel il renvoie (Enfin, elle arrive, l'enseignante)

Exemple : Il a l'air très mécontent ce petit garçon aujourd'hui !

### **Les indices spatio-temporels**

A ces formes évoquées ci-dessus, viennent s'ajouter d'autres formes temporelles dont le présent est le seul temps qui coïncide avec le moment d'énonciation « De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose daucun autre moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. » (Benveniste : 83).

Le présent n'est pas le seul temps verbal de l'énonciation. D'autres temps viennent s'y ajouter signifiant l'embrayage tels que le futur, le futur périphrastique ainsi que le passé composé et l'imparfait qui sont communs aux deux plans (plan du discours et du récit). L'histoire, en revanche, est dépourvue de tout acte de production individuelle, les évènements semblent se raconter eux-mêmes, l'aoriste (le passé simple), l'imparfait et le plus que parfait sont les principaux temps verbaux de l'histoire.

### **La modalisation**

Le concept de « modalisation » fut utilisé par U. Weinreich, pour désigner la marque que le locuteur imprime à son énoncé. Il désigne la manière dont un

locuteur se situe par rapport aux informations qu'il transmet (degré d'adhésion, refus...). Il s'agit d'une courbe sinuuse que l'interlocuteur doit comprendre et interpréter. En effet, dans un même acte de discours, l'énonciateur peut juger telle proposition est souhaitable, telle autre comme inacceptable et ce ,à travers le recours aux modalisateurs : adverbes, adjectifs, verbes modaux et par d'autres moyens tels que l'intonation et l'expressivité.

## **Les modalités d'énonciation**

De manière générale les modalités renvoient à la manière dont un locuteur se situe par rapport à ce qu'il dit. La notion de modalité est très ancienne, elle remonte à Charles Bally qui, en s'inspirant de la grammaire latine, opère une nette distinction entre « modus » qui renvoie à la manière de dire et « dictum » qui renvoie à ce qui est dit.

### **Modalités d'énoncé**

La modalité d'énoncé concerne le dictum, elle caractérise la manière dans le locuteur situe son énoncé par rapport à la vérité, la certitude, la probabilité et à des jugements appréciatifs. Les ressources pour exprimer la possibilité, la certitude, les jugements sont très variées ce qui rend leur classement difficile car la modalité d'énoncé ne constitue pas une classe logique et homogène de modalisateurs ; leur insertion dans la proposition de base porte une signification bien précise.

### **Les modalités logiques**

La modalité est une notion logico-linguistique, elle a été étudiée par les philosophes et logiciens dans le cadre de la logique modale. On distingue trois types de modalités à savoir les modalités aléthiques, déontiques et épistémiques.

### **-Les modalités aléthiques**

Le terme aléthique vient du grec « aléthéia », il désigne une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé. Il permet au locuteur d'exprimer le possible, l'impossible et le nécessaire à travers les unités linguistiques suivantes : pouvoir, devoir, falloir, paraître, sembler, il est possible, sans doute, probablement ...etc.

### **-Les modalités déontiques**

Le terme déontique vient du grec « ta deonta », il renvoie à l'obligation, l'interdiction, la permission et le facultatif. Il permet au locuteur d'exprimer l'obligation, l'interdiction par l'emploi des unités linguistiques comme : devoir, il faut que, obligatoirement, il est permis, il est nécessaire...etc.

### **-les modalités épistémiques**

Les modalités épistémiques renvoient aux connaissances qu'a l'énonciateur du monde auquel il appartient. Elles se manifestent par es moyens linguistiques tels que :il est certain que, nous savons que, bien entendu...

### **Les modalités évaluatives axiologiques**

Il s'agit des modalités qui impliquent une appréciation ou une dépréciation de l'énonciateur par rapport à un objet ou une chose. Ces appréciations sont fortement liées à la culture du locuteur, aux croyances et aux intentions communicatives. Les moyens linguistiques qui servent à exprimer une appréciation ou une dépréciation sont très nombreux et dépendent du contexte dans lesquels ils ont été employés. Pour K. Orecchioni : « les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif. Ils sont donc doublement subjectifs :

1-dans la mesure où leur usage varie (...) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique ;

2-dans la mesure où ils manifestent de la part de L une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté. » (Orecchioni, 2009 :102)

### **Les modalités évaluatives non axiologiques**

Contrairement aux modalités axiologiques, les modalités non axiologiques énoncent l'évaluation quantitative ou qualitative d'un objet dénoté sans aucun jugement de valeur. Pour K. Orecchioni « Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (au moins du regard de leur strict définition lexicale en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement, impliquant une évaluation quantitative de l'objet par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fond à ce titre sur une double norme (K. Orecchioni ,1996 : 66). Parmi les outils linguistiques qui servent à exprimer une évaluation quantitative ou qualitative , on cite les adjectifs ( petit, grand, long...) ,les adverbes comme ( naturellement, gravement, éperdument...) et tous les verbes qui ne portent pas de traces d'évaluation.

### **Activités**

Activité : Analysez les caractéristiques de l'énonciation dans les textes suivants

#### **Texte 1**

« J'ai fait un héritage, Amer n'Amer, tous tes papiers sont là. J'ai trouvé le paquet sur la caisse, bien en évidence. Je n'ai pas perdu la tête ; oui, ils sont tous là. C'est à moi de conclure. Ce soir je voudrais veiller à ta place. Ce serait la treizième nuit, j'écrirais le treizième chapitre. Mais je ne parviendrais jamais à tout dire d'un seul coup. Tant pis. Le temps ne me manquera pas, ni la patience. Ma nuit durera des jours, des semaines mais je jure qu'il n'y aura qu'une nuit, que cette nuit sera toute consacrée à toi et qu'après, pour Dehbia, il y aura encore la nuit, une nuit sans fin...

Ce matin ma mère est revenue de chez Amer toute pâle, les lèvres tremblantes. Elle a murmuré d'une voix étranglée

-Ma fille, un grand malheur ! il est mort. Tais-toi, viens voir. Ce fut comme si l'on me lâchait brutalement dans un puits sans fond, mon cœur monta vers la tête, tandis que mon ventre descendait, descendait et que mes pieds s'étaient détachés de moi, comme si une bombe m'avait disloquée et que j'étais en train de m'éparpiller dans un gouffre. Ma mère a dû s'en apercevoir et m'a donné deux fortes gifles. J'ai sursauté et j'ai crié bêtement :

-Merci !

Puis, je me suis mise à courir. J'ai poussé la porte, je suis entrée comme une somnambule, je me suis dirigé vers la caisse où le paquet m'attendait. Je savais qu'il était là, pour moi. Je n'ai rien vu. Amer était-il là, je ne saurais le dire. Je suis revenue chez moi pour me recoucher, j'ai tiré les couvertures sur ma tête. J'ai ramené mes genoux sur poitrine et j'ai glissé mes deux mains qui tenaient le paquet entre mes cuisses. Je n'ai pas bougé de la journée ; je n'ai pas mangé, je n'ai pas bu ; ma mère s'est débrouillée toute seule. »

Mouloud Feraoun. Les chemins qui montent.

## Texte 2

### De Madame de Sévigné à Mme de Grignan

A Paris, mercredi, 16 mars 1672.

Vous me parlez de mon départ. Ah ! ma chère fille ! je languis dans cet espoir charmant. Rien ne m'arrête que ma tante, qui se meurt de douleur et d'hydropisie. Elle me brise le cœur par l'état où elle est, et par tout ce qu'elle dit de tendresse et de bon sens. Son courage, sa patience, sa résignation, tout cela est admirable. M. d'Hacqueville et moi, nous suivons son mal jour à jour. Il voit mon cœur et la douleur que j'ai de n'être pas libre tout présentement. je me conduis par ses avis; nous verrons entre ci et Pâques. Si son mal augmente, comme il a fait depuis que

je suis ici, elle mourra entre nos bras ; si elle reçoit quelque soulagement et qu'elle prenne le train de languir, je partirai dès que M. de Coulanges sera revenu. Notre pauvre abbé est au désespoir aussi bien que moi. Nous verrons comme cet excès de mal tournera dans le mois d'avril. Je n'ai élue cela dans la tête. Vous ne sauriez avoir tant d'envie de me voir que j'en ai de vous embrasser ; bornez votre ambition, et ne croyez pas me pouvoir jamais égaler là-dessus.

Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie. je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants. Mais je suis encore plus dégoûtée de la mort ; je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse ; je suis embarquée dans la vie sans mon consentement. Il faut que j'en sorte ; cela m'assomme. Et comment en sortirai-je ? Par où ? Par quelle porte ? Quand sera-ce ? En quelle disposition ? Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée ? Aurai-je un transport au cerveau ? Mourrai-je d'un accident ? Comment serai-je avec Dieu ? Qu'aurai-je à lui présenter ? La crainte, la nécessité, feront-elles mon retour vers lue ? N'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? Que puis-je espérer ? Suis-je digne du paradis ? Suis-je digne de l'enfer ? Quelle alternative ! Quel embarras ! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude, mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre. je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du tout, mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice ; cela m'aurait ôté bien des ennuis et m'aurait donné le ciel bien sûrement et bien aisément. Mais parlons d'autre chose.

Mme de Sévigné

### **Texte 3 (non corrigé). Même question**

« Si l'on voulait me forcer absolument à conclure, je dirais que tout L'Assommoir peut se résumer dans cette formule : Fermez les cabarets, ouvrez les écoles. L'ivrognerie dévore le peuple. Consultez les statistiques, allez dans les hôpitaux, faites une enquête, vous verrez si je mens. L'homme qui tuerait l'ivrognerie ferait plus pour la France que Charlemagne et Napoléon. J'ajouterais encore : Assassinez les faubourgs et augmentez les salaires. La question du logement est capitale ; les puanteurs de la rue, l'escalier sordide, l'étroite chambre où dorment pêle-mêle les pères et les filles, les frères et les sœurs, sont la grande cause de la dépravation des faubourgs. Le travail écrasant qui rapproche l'homme de la brute, le salaire insuffisant qui décourage et fait chercher l'oubli, achèvent d'emplir les cabarets et les maisons de tolérance ; oui, le peuple est ainsi, mais parce que la société le veut bien. ». (Zola. Lettre du 13 février au Directeur du Bien Public).

### **Le dialogisme et la polyphonie**

En remontant à l'histoire et à la genèse même du terme dialogisme, on peut dire que ce concept a été proposé au XX siècle par un groupe de philosophes néo-kantien appartenant à l'école de Marburg. Ce groupe de chercheurs propose une approche psycho-sociale du discours et de la communication. Ces philosophes remettent en question le soi monologique et intègrent l'aspect social auquel l'individu appartient. Quelque soient les concepts proposés par les néo-kantiens pour désigner cette activité sociale « dialogisme existentiel » (Rosenstock 1924), « Je et Toi » (Rosenzweig 2001) et « La sphère entre deux (Buber 1923), ils désignent en gros la capacité de l'individu à reproduire des énoncés appartenant à d'autres groupes sociaux et à d'autres cultures.

Mikhail Bakhtine auquel on attribue généralement le concept de dialogisme et de polyphonie (1929), s'est inspiré des travaux néo-kantiens. Il oriente la recherche vers les interactions verbales et plus précisément vers l'analyse des voix des

personnages habités par la diégèse. Autrement parlant, les énoncés produits lors des interactions verbales interagissent en résonance avec ce qui a été déjà dit à propos d'un même objet ou d'un même point de vue.

Le succès incontestable de la théorie de Bakhtine peut être rattaché au modèle d'analyse proposé par ce dernier qui fonde une approche du langage par rapport à ses fonctions de communication « parler, c'est communiquer et communiquer, c'est interagir ». Cette conception du langage remet en question l'unicité du sujet classique qui appréhende les formes linguistiques et dont il est le producteur de l'énoncé. Bakhtine donne à la communication un sens différent de celui Saussure et de ses continuateurs ; le sens se définit en fonction d'un ensemble de voix qui font écho et entrent en interaction avec d'autres points de vue appartenant à d'autres locuteurs. Avec Bakhtine, l'énonciation est : « La véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation monologue isolée, ni par l'acte psycho-physiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations » (1977 : 136). Autrement parlant, l'énonciation est extérieure à l'individu, elle est fortement liée à l'activité sociale. Cette conception du co-énonciateur ou du sujet hétérogène a été également exploitée par d'autres linguistes actuels tels que Ducrot, Culioli, Authier Revuz qui battent en brèche la conception structuraliste du langage.

## **Les formes du dialogisme**

A la suite des travaux prégnants de M. Bakhtine sur le dialogisme et la polyphonie, les chercheurs distinguent trois types de dialogisme : dialogisme inter discursif, dialogisme interlocutif et intralocutif.

### **Le dialogisme inter discursif**

Le dialogisme inter discursif renvoie aux rapports dialogiques entre l'énoncé du locuteur et les énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours. Le

sujet parlant n'est pas à l'origine du sens mais il se présente comme un co-énonciateur dépositaire d'autres point de vue appartenant à d'autres locuteurs. Pour Bres et Nalkowska « Il renvoie au locuteur, qui dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction » (Bres et Nawakowska 2010 : 3)

### **Le dialogisme interlocutif**

Le dialogisme interlocutif renvoie aux rapports de dialogue entre l'énoncé du locuteur et la réponse qu'il sollicite et qu'il veut obtenir. Dans ce sens, le locuteur vise l'allocitaire et anticipe sur une réponse plus au moins possible du destinataire. Bres et Nowakowska le définissent comme « le fait pour le locuteur de prêter à l'allocitaire (interlocuteur à l'oral, lecteur à l'écrit) un discours-réponse à son propre discours, et de réagir à ce discours-réponse en le « rapportant » ou ...sans le rapporter » Bres et Nowakowska 2010 : 3)

### **Le dialogisme intralocutif (l'auto dialogisme)**

Le dialogisme intralocutif désigne les rapports entre le sujet parlant et sa propre parole. La production de la parole par ce même sujet parlant est en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, ce qu'il dit et ce qu'il va dire. Le cours magistral, par exemple, est lieu privilégié de dialogisation parce qu'il n'y a pas de dialogue externe ; des interactions verbales entre l'enseignant et les étudiants. L'enseignant structure son cours à partir des données avec les discours antérieurs, et donc sa voix est le lieu de rencontre de plusieurs instances d'énonciation.

### **La polyphonie chez O. Ducrot**

Contrairement au dialogisme dépourvu de marques explicites des voix, la polyphonie désigne les voix ou opinions explicités dans le discours. Pour Bakhtine « Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une « citation », une « référence » à ce

qu'a dit telle personne, à ce qu'on « dit », à ce que « chacun dit », aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : « j'ai entendu dire », « on considère », « on pense ».(...)parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. » (Bakhtine 1978 : 158)

L'épineuse notion de polyphonie est reprise par O. Ducrot mais abordée dans une perspective pragmatique énonciative. Ducrot développe une théorie de polyphonie, selon laquelle un même énoncé peut présenter un certain nombre de voix et de points de vue au sein de l'unique discours-énoncé du locuteur / sujet parlant. L'approche proposée par Ducrot repose sur une distinction entre la phrase et l'énoncé. La phrase est l'enchaînement syntagmatique virtuel alors que l'énoncé est le segment effectivement produit par un locuteur. Ducrot s'intéresse donc aux structures linguistiques qui sont censés être associées aux êtres discursifs. Ainsi, distingue trois instances discursives distinctes :

- le sujet parlant proprement dit (équivalent de l'auteur)
- le locuteur responsable de l'acte de langage (équivalent du narrateur)
- le locuteur responsable de ses actes illocutionnaires.

Autrement dit, le sujet parlant désigne le producteur effectif de l'énoncé. Il renvoie à la personne « chargée de toute l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé » (Ducrot, 1984 : 189). Le locuteur L est celui à qui renvoie je et les marques de première personne dans l'énoncé. Enfin, il y a dans un énoncé des points de vue qui ne sont pas attribuables au locuteur et présentés par des êtres théoriques appelés énonciateurs. La polyphonie commence donc dès que deux voix existent dans un même énoncé. La notion de dédoublement énonciatif permettra au locuteur de construire deux positions

énonciatives distinctes. Cette dualité discursive est illustrée dans l'exemple suivant :

L'ordre sera maintenu coûte que coûte !

Dans cet énoncé prononcé par le Ministre de l'intérieur, le locuteur se dédouble en deux énonciateurs. L'acte illocutionnaire peut être interprété de deux manières : promesse et menace. Autrement dit, le locuteur se dédouble en un énonciateur qui fait une promesse en direction des bons citoyens et une menace en direction des mauvais citoyens. Dans ce sens, la polyphonie désigne une superposition des voix et la pluralité des énonciateurs convoqués dans un même énoncé.

« Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux... » (Ducrot : 205).

## Activités

### Activité 1

A quel type de dialogisme appartient cet extrait ? Justifiez votre réponse.

Figaro- (...) Votre main, Madame ?

Suzanne, de sa voix naturelle et lui donnant un soufflet. La voilà

Figaro-Ah ! demonio ! Quel soufflet ! Et celui-ci ?

Figaro- (...) Mais quand tu m'asuras diapré tout le corps de meurtrissures, regarde avec bonté. Suzon, l'homme le plus fortuné, qui fut jamais battu par une femme.

Susanne-Le plus fortuné ! bon fripon, vous n'en séduisez pas moins, en vérité, c'était pour elle que je cédais (...)

Figaro-Qui prend donc l'autre ?

Suzanne -Sa femme.

Figaro-Sa femme ?

Suzanne-Sa femme.

Beaumarchais Le Mariage de Figaro

**Activité 2** (exemple emprunté à Robert Vion. Analysez la polyphonie dans cet extrait de Philippe Breton.

« Aujourd’hui, la communication a rejoint le Panthéon des grandes valeurs malgré les ambiguïtés dont elle est chargée. Valeur pragmatique, l’acte de communiquer est présenté comme un recours, comme la solution à un problème. La politique u gouvernement est bonne mais le public ne le comprend pas. Il s’agit sans doute d’un problème de communication ; mon voisin reste tout le temps enfermé chez lui et vit seul, on est sûrement confronté à un problème de communication. En fait, la communication est une valeur paradoxale parce que sans contenu. On nous dit : il faut communiquer. Communiquer quel message ? Cela importe peu. C’est l’acte de communiquer qui débloquera la situation » Philippe Breton. Libération du 22 Novembre 1993.

### **Le corrigé**

#### **Analyse**

Dans ce texte, extrait de l’œuvre Les chemins qui montent de M. Feraoun, Dehbia, personnage important du roman, choquée et attristée par la mort subite d’Amer n’amer, prince charmant avec lequel elle a noué une relation d’amour à la sauvette se renferme dans sa chambre, relit le journal et se livre à l’écriture comme une petite fille assidue et appliquée en vue de se consoler et de conclure le journal de

son amant Amer Ben amer. Eprise par ce jeune homme d'Ighil Nezman, elle voyait en lui l'homme le plus beau du village avec lequel elle a noué une relation d'amour et a vécu des sentiments de souffrances et de bonheur.

### **L'ancrage énonciatif**

Dans ce texte, l'auteur cède la parole à Dehbia qui devient sujet de l'énonciation dans le discours et le sujet grammatical par l'emploi récurrent des indices de la première personne « je, me, ma... ». Dans cette séquence discursive, Dehbia, frappé par un grand malheur celui de la mort subite de son amant Amer n'amer, entreprend une écriture tragique à travers laquelle elle tente désespérément de conclure le journal d'Amer : « J'ai fait un héritage, Amer n'Amer, tous tes papiers sont là. J'ai trouvé le paquet sur la caisse, bien en évidence. Je n'ai pas perdu la tête ; oui, ils sont tous là. C'est à moi de conclure ».

Les indices spatio-temporels découlent évidemment du déictique temporel « ce matin », qui jalonne la progression du texte. Quant aux autres indices spatio-temporels (ce soir, puis, là ...) ils ne peuvent être interprétés qu'en les reliant au déictique « ce matin », adverbe déclencheur de toute une série d'actions suite à l'annonce de la mort d'Amer. Cette annonce met Dehbia dans la tourmente et le désespoir mais aussi dans une écriture prolifique. Les valeurs des temps verbaux employés dans ce texte notamment le passé composé et le futur dépendent aussi de ce déictique « ce matin ». Le passé composé, temps largement employé dans ce texte (j'ai fait, j'ai trouvé...) exprime une valeur aspectuelle d'accompli du présent. De même, le futur employé dans le début du texte (ne m'manquera pas, durera...) accomplit une action projetée dans un proche avenir. Quant à l'imparfait (lâchait, descendait...) il sert à décrire l'état d'âme de Dehbia, complètement bouleversée par la nouvelle.

## **La modalisation**

De prime abord, ce qui caractérise ce texte, c'est sa dimension pathétique liée à la mort tragique d'Amer n'amer qui est une épreuve extrêmement difficile pour la jeune Dehbia. La mort de l'amant plonge Dehbia dans un gouffre profond et la met dans une tristesse indescriptible. Cette tension dramatique traduit l'état psychologique d'un personnage en pleine agitation « Ma mère a dû s'en apercevoir et m'a donné deux fortes gifles. J'ai sursauté et j'ai crié bêtement : - Merci ! », Puis, je me suis mise à courir. J'ai poussé la porte, je suis entrée comme une somnambule, je me suis dirigé vers la caisse où le paquet m'attendait ». Le texte qui constitue l'incipit du roman de M. Feraoun est dominé par les phrases déclaratives à travers lesquelles l'auteur nous informe sur le drame (la mort d'Amer) et sur cette tension dramatique de Dehbia traduite par la richesse des modalisateurs tels que les verbes, les adjectifs et les adverbes : « un grand malheur », « il est mort », « mes pieds s'étaient détachés de moi », « comme si une bombe m'avait disloquée ».

## **Activité 2**

### **Analyse**

Cette lettre de M.de Sévigné adressée à sa fille M. de Grignan s'inscrit dans le cadre de textes non fictionnels et repose sur une énonciation différée dans la mesure où la lettre se sera lue qu'après un certain laps de temps.

### **L'ancre énonciatif**

Puisqu'il s'agit d'une lettre relevant du genre épistolaire, les embrayeurs peuvent être repérés aisément. En effet, M.me de Sévigné s'adresse à sa fille à travers les indices personnels (je, me, moi...) répétés de façon très récurrentes dans la lettre. Cette forte présence du sujet parlant traduit évidemment la volonté de Mme de Sévigné de parler à sa fille pour combler la distance qui les séparent. L'énonciataire est aussi présente dès le début de la lettre « vous me demandez »,

phrase qui renvoie à un échange de propos entre la mère et sa fille, ce qui laisse comprendre que la lettre de Mme de Sévigné est une réponse à la lettre de sa fille Mme de Grignon.

Parallèlement les repères spatio-temporels appartiennent à cette instance discursive et se laissent déterminer facilement. Le premier indice d'énonciation nous est donnée à l'en tête de la lettre (Paris, mercredi, 16 mars 1972) auquel viennent se greffer tous les autres indices de lieu et de temps : « vous me parlez, je languis, elle me brise. »

### **La modalisation**

La lettre de Mme de Sévigné regorge de termes affectifs traduisant une forte émotion due à l'absence et à l'éloignement qui séparent la mère de sa fille. En effet, Mme de Sévigné qui devait rentrer chez elle, se voit retardée à cause de la maladie de sa tante atteinte d'hydropisie. Ce retard inattendu et non voulu met Mme de Sévigné dans un état de souffrance « il voit mon cœur et la douleur que j'ai de n'être pas libre tout présentement », « je languis », « vous ne sauriez avoir tant d'envie de me voir que j'en ai de vous embrasser ». Cette tonalité pathétique qui caractérise la lettre, Mme de Sévigné est alourdie, également, par la maladie de sa tante qui se trouve à l'agonie. L'obsession de la mort, de l'incertitude, de la séparation involontaire s'explique dans le discours par une double obsession, celle de l'agonie et celle du désespoir de revoir sa fille. Le pathétique est présent donc tout au long de la lettre à travers le tragique « nous verrons comme cet excès de mal tournera dans le mois d'avril », « Mais je suis plus dégoûtée de la mort », « je me trouve si malheureuse ». En bref, la modalisation dans cette lettre épistolaire traduit cette tension pathétique que vit Mme de Sévigné. Les types de phrases (phrases déclaratives et interrogatives) qui dominent dans le texte y compris les adjectifs et les adverbes reflètent les sentiments vécus par Mme de Sévigné, transmis fidèlement à sa fille Mme de Grignon.

### **Le dialogisme et polyphonie**

## **Activité 1**

Dans cette séquence dialogale entre Figaro et Suzanne, extraite de la scène 8 cinquième acte, Figaro reçoit deux soufflets de la part de sa femme Suzanne parce qu'elle croyait que son mari veut la trahir. Ce dialogisme interlocutif ponctué de modalités exclamatives et interrogatives « Votre main Madame ? », « quel soufflet ! », « Quelle soufflet ! Et celui-ci ? » nous permet de dire que les sujets parlants développent une séquence dialogale comique à travers laquelle la vérité des propos tenus n'est plus posée mais rejetée.

## **Activité 2**

Dans cette séquence extraite d'un article de Philippe Breton, paru dans Libération du 22 novembre 1993, il s'agit de la complexité de l'acte de communication. En nous appuyant sur l'idée de l'hétérogénéité développé par Ducrot du sujet parlant selon laquelle un énoncé n'aurait pas une seule source, nous pouvons affirmer que Philippe Breton dans ce fragment textuel met en scène des voix qui ne sont pas identifiées, mais qui peuvent être repérées à travers une lecture attentive. Dans ce discours, le locuteur se réfère à des opinions sur la communication qui peuvent être repérées dans les phrases suivantes : « le panthéon des grandes valeurs », « l'acte de communication est présenté comme un recours, comme la solution à un problème », « on est sûrement confronté à un problème de communication ». L'expression le panthéon des grandes valeurs ainsi que le connecteur « comme » et le pronom indéfini « on » montrent que le locuteur met en scène des voix et des points de vue d'autrui dans son discours mais sans aucune précision de la source. En rapportant ces points de vue, le locuteur prend ses distances et n'y adhère pas totalement.

## **Liste bibliographique**

1. BENVENISTE, E, (1974), Problèmes de linguistique générale, 2, Gallimard.
2. DUCROT, O, (1980), « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation ». Dans Ducrot et Al, Les mots du discours, Paris, Minuit.
3. JEANDILLOU, J, F (2011), L'analyse textuelle, Armand Colin, Paris.
4. MAINGUENEAU, D, (2009), Aborder la linguistique, Editions du Seuil
5. ELIA- SARFATI, G et PAVEAU, M- Anne (2003), Les grandes théories de la linguistique, Armand Colin.
6. MICHEL ADAM. J, (2008), La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse des discours, Armand Colin, Paris.
7. KERBRAT ORECCHIONI, (2009), L'énonciation, Armand Colin.
8. (1976), Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette Université
9. SAUSSURE. F (DE), (1990), Cours de linguistique générale, ENAG/EDITIONS

## **Sitographie**

1. Amalia Rodriguez Somolinos, Locuteur, Enonciateur et prise en charge. Quelques remarques sur la polyphonie en linguistique. [www.google.com](http://www.google.com).
2. Robert Vion, (2005), Modalisation, Dialogisme et polyphonie, [www.google.com](http://www.google.com)